

SENINGHEM



Juillet 2020



Bulletin Municipal n°26



Le Mot du Maire

Dans un contexte particulier, les élections municipales se sont déroulées le Dimanche 15 Mars. 313 électeurs sur 542 inscrits se sont déplacés pour voter (58 %). Les quinze candidats de la liste : « Continuons ensemble pour SENINGHEM » ont été élus avec une moyenne de 88.4% des voix. Merci pour votre confiance !

Au programme des investissements 2020, il a été décidé la rénovation d'une nouvelle tranche de la voirie municipale, la construction d'un local de stockage, la remise en état d'un chemin rural afin de relier Bayenghem les S dans le cadre de la mobilité douce proposée par la Communauté de Communes, et l'acquisition d'une débroussailleuse. Pour finir, je n'oublie pas la réouverture de notre Bistrot/Relais Multiservices avec le soutien de « 1 000 Cafés ». Aurélie et Grégory, les gérants retenus, sont très motivés et prêts à s'investir pleinement dans ce projet de dynamisme de la vie locale. L'ouverture est espérée pour Fin Août. On vous invite à les rencontrer le VENDREDI 17 JUILLET à 18h30 au bistrot. Ils vous présenteront les services qu'ils souhaitent mettre en place. VENEZ NOMBREUX !

Le Maire, C Tellier

Quelques Rappels nécessaires pour le Bien Vivre Ensemble à SENINGHEM !

1. Dans le contexte du COVID 19, Continuez d'appliquer les Gestes « Barrière » et respectez les protocoles mis en place. »
2. Automobilistes, N'oubliez pas de limiter votre vitesse en traversant le centre bourg et les hameaux pour la sécurité de tous. De nombreux véhicules roulent encore beaucoup trop vite !
3. Le nettoyage des trottoirs et des caniveaux doit être assuré par les riverains (propriétaires ou locataires).
4. De même, l'élagage des haies le long des voies communales est obligatoire. A vos machines !
5. De nombreux habitants entretiennent les accotements devant leur habitation. La municipalité les remercie et encourage tous ceux qui en ont la possibilité, à faire de même.
5. Respectez votre environnement et notre Terre, en ne jetant aucun déchet dans la nature ! Les dépôts sauvages sont interdits !
6. Le terrain multi - sports est en accès libre pour y pratiquer une activité physique à des heures respectables. Les abords doivent y rester propres. Des poubelles sont mises à disposition.
6. Pensez à réutiliser le véhicule électrique pour certains de vos déplacements.

INFOS DIVERSES

1. De nombreuses manifestations sont annulées à ce jour, souhaitons une nette amélioration de la situation sanitaire qui permettrait la reprogrammation de certaines d'entre elles lors du dernier trimestre 2020.
2. Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie dès leur arrivée dans notre village, merci !



Permanences de la Mairie

Mairie de Seninghem 90 rue Principale 62380 SENINGHEM - 09.67.22.63.81 - mairie-seninghem@wanadoo.fr

Jusqu'au 29 Août 2020, la Mairie sera ouverte au Public - le Lundi de 9h30 à 12h et le Jeudi de 16h à 18h30; ceci en respectant les gestes barrière!

Dés Septembre

Mairie ouverte au Public : - les Lundi et Jeudi de 16h à 19h - les Mercredi et Vendredi de 10h30 à 12h

Mr le Maire sera présent : - le Jeudi de 17h30 à 19h - le Mercredi et le Vendredi de 10h30 à 12h

ETAT CIVIL 2020

Nos joies et nos peines.

La Cigogne est passée...

1. **Timéo, Rémy, Rabah BUSCOT** né le 23 Janvier 2020 à BOULOGNE sur Mer, fils de Jonathan BUSCOT et de Hélène GREAUX domiciliés 85 rue Principale à SENINGHEM.
2. **Lou TACCOEN** née le 1er Février 2020 à Saint Martin Boulogne, fille de Pierre TACCOEN et de Florence TOULOTTE domiciliés 22 A RN42 La Raiderie à SENINGHEM.
3. **Antoine, Alexis, Thomas MERESSE** né le 21 Février 2020 à BLENDÉCQUES, fils de Christian MERESSE et de Estelle BOULONNE domiciliés 38 rue des Grands Bois à Watterdal à SENINGHEM.
4. **Florian, Dimitri, Jean-Paul LASSALLE** né le 6 Avril 2020 à BOULOGNE sur Mer, fils de Dimitri LASALLE et de Maïthé BONNE, domiciliés 37 Rue des Grands Bois hameau de Watterdal.
5. **Lyna, Shirley, Catherine HOCHART** née le 26 JUIN 2020 à BLENDÉCQUES, fille de Christophe HOCHART et de Marie Laura LEUNG SZ YAN domiciliés 58A, rue Principale à SENINGHEM.

Ils se sont pacés

- **Jennifer Lamare et Luciano Chassagrande** se sont pacés le 14 janvier 2020, domiciliés au 20 RN42 à La Raiderie à SENINGHEM.
- **Florent SEVESTRE et Marjorie BOUREZ** se sont pacés le 20 janvier 2020, domiciliés au 16 IMPASSE DU BLANC GUENON à SENINGHEM.

Nous avons eu la douleur de perdre...

- **Mr Adrien COUTEL**, âgé de 26 ans, domicilié 17 rue Hamet, décédé à Seninghem le 17 JANVIER 2020
- **Mr Jean Luc VASSEUR**, âgé de 50 ans, domicilié 2 bis rue des Creuses, décédé à Seninghem le 29 FEVRIER 2020
- **Mme Clotilde WARENGHEM née Bernadette SOUDANS**, âgée de 80 ans, domiciliée 46 rue des Grands-Bois à Watterdal, décédée à Seninghem le 29 FEVRIER 2020
- **Mr Daniel LEFRANCOIS**, âgé de 72 ans, domicilié N° 6 rue Paul LEFRANCOIS, décédé à SENINGHEM le Samedi 4 AVRIL 2020.
- **Mr Joseph WIDHEM**, âgé de 94 ans, domicilié N° 16 chemin des Bleds à Watterdal est décédé ce lundi 13 AVRIL 2020 à SENINGHEM.
- **Mme Claudine DUMONT née Quandalle**, âgée de 82 ans, domiciliée rue principale, décédée à Seninghem le Lundi 20 Avril 2020.
- **Mr Albert SAUVAGE**, âgé de 87 ans, domicilié 3 rue des Tilleuls, décédé à Helfaut le Samedi 9 Mai 2020.
- **Mr René GALLET**, âgé de 84 ans, domicilié 101 rue principale, décédé à Seninghem le Dimanche 7 Juin 2020.
- **Mr Frédéric FLIPPE**, domicilié 64 rue des Grands BOIS à WATTERDAL, décédé le Mercredi 17 JUIN 2020.



▷ DÉFI N°1 ◁

Du 29 août au 31 octobre 2020

REJOIGNEZ EN ÉQUIPE

LE CHALLENGE MOBILITÉ



Tentez de remporter un vélo à assistance électrique!

Vous allez être fiers de vous!

Marche



Covoiturage



Transports en commun



Autopartage



Règlement et inscription jusqu'au 15 juillet 2020 sur cc-paysdelumbres.fr

Communauté de Communes du Pays de Lumbres

ONUYVA

LA MOBILITÉ EN PAYS DE LUMBRES





> DÉFIN°2 <

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020

REJOIGNEZ EN ÉQUIPE LE CHALLENGE

ZÉRO DÉCHET, ZÉRO PLASTIQUE



Vous allez
être fiers
de vous!

© Communauté de Communes du Pays de Lumbres



Règlement et inscription
 jusqu'au 15 juillet 2020
 sur cc-paysdelumbres.fr

Communauté de Communes du Pays de Lumbres





DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2020

UNE AIDE À L'ACHAT POUR UN VÉLO OFFERTE PAR LA CCPL !

Quels montants ?

Pour un vélo avec assistance électrique : 20% du coût HT du vélo avec un plafond à 250€

Pour un vélo sans assistance électrique : 20% du coût HT du vélo avec un plafond à 100€

Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants de la CCPL sans condition de revenus !

Quelles conditions ?

Tous les vélos sont subventionnés, y compris les vélos d'occasion, à condition de pouvoir fournir une facture de moins de deux mois et de s'engager à l'utiliser pour ses déplacements quotidiens !

Comment faire ?

En se rendant sur le site internet et en envoyant le dossier de demande de subvention :

cc-paysdelumbres.fr ou directement à la Maison des services



Dossier de demande de subvention pour l'achat d'un vélo

Dossier à transmettre par e-mail : estelle.rose@ccplumbres.fr ou directement à envoyer au siège de la CCPL : 1 chemin du Pressart, 62380 Lumbres

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....
.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone : .../.../.../.../...

E-mail :@.....

Type de matériel envisagé ou acheté :

- Vélo mécanique (sans assistance électrique)
- Vélo pliant
- Vélo cargo/triporteur sans assistance électrique
- Vélo à assistance électrique
- Vélo cargo/triporteur avec assistance électrique
- Vélo adapté (tricycle, vélo pour fauteuil roulant etc.)

Prix du vélo en HT (Hors Taxe) :€

Pièces à joindre au dossier :

- L'engagement sur l'honneur (Annexe 1)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Le questionnaire « mobilité » (Annexe 2)
- R.I.B (avec IBAN)

Si la demande de subvention précède l'achat :

- Bon de commande

Après l'achat du vélo :

- Facture de **moins de deux mois** (le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et à ce titre, il ne peut se substituer à une facture d'achat)
- Copie du certificat d'homologation NF EN 15194 (pour les vélos à assistance électrique)

<u>Cadre réservé à la CCPL :</u>
Date de dépôt :
N° de dossier :
Montant subvention :
Observation(s) :.....



LES MARCHÉS DU PAYS DE LUMBRES

WAVRANS-SUR- L'AA

Le mardi (semaine impaire)
De 16h à 19h
Rue Bernard Chochoy
De Pâques à la Toussaint



AFFRINGUES

Le Mercredi
De 16h à 18h
Place du Village
Toute l'année

ESQUERDES

Le mercredi
De 14h à 19h
Place Léon Blum



LUMBRES

Le Vendredi
De 8h30 à 12h
Centre-ville
Toute l'année

ZUDAUSQUES

Le Vendredi
De 16h à 19h
Chemin des Lilas -
Ferme Marcotte
Toute l'année





Les marchés, un remède contre la morosité !

MARCHÉS NOCTURNES

Vendredi 10 juillet à Zudausques

Chemin des Lilas - Ferme Marcotte

Vendredi 21 août à Nielles-lès-Bléquin

Place du Village

de 17h à 21h



DIVERSES ANIMATIONS ET SPECTACLES



PAYS de LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Zudausques



Nielles-lès-Bléquin



EMPLOIS FAMILIAUX

Ménage
Jardinage
Entretien espaces verts
Repassage
Garde d'enfant de + de 3 ans

AUTRES TRAVAUX

Maçonnerie,
Rénovation,
Peinture,
Tapisserie,
Manutention, etc...

SOUPLESSE D'INTERVENTION

RAPIDITÉ

ECONOMIE

pour emplois familiaux
crédit ou réduction d'impôts de 50%



Siège social
2 G chemin des Lilas
62500 ZUDAUSQUES

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
fermé le mercredi après midi

Tél: 03 21 88 22 00
Fax: 03 21 88 00 30

Mail: acteplus62@orange.fr
Site : www.acteplus62.fr
www.facebook.com/acteplus62

Permanence
ARDRES - AUDRUICQ - LUMBRES



ACTE PLUS

BESOIN D'UN COUP DE MAIN PONCTUEL ?

Vous, particuliers, entreprises, artisans, commerçants, collectivités, agriculteurs, etc...

ACTE PLUS VOUS MET À DISPOSITION DU PERSONNEL CORRESPONDANT AU PROFIL RECHERCHÉ



ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
Loi 1901 agréée par l'Etat





PROGRAMME d'ANIMATIONS en PAYS de LUMBRES

JUILLET	Samedi 4	Coaching trail	SENINGHEM
	Lundi 6	Sortie Running	QUELMES
	Mercredi 8	Rando Ferme	ALQUINES
	Vendredi 10	Trail Fit	LUMBRES
	Vendredi 10	Marché semi nocturne	ZUDAUSQUES
	Samedi 11	Animation pêche	ESQUERDES
	Samedi 11	VTT Orientation	QUERCAMPS
	Jeudi 16	Ski Roue	SETQUES
	Vendredi 17	Course Orientation	BAYENGHEM LES S
	Vendredi 17	Sortie Kayak	Wavrans/Lumbres Esquerdes
	Samedi 18	Coaching trail	ELNES
	Mercredi 22	Gyropode	ALQUINES
	Samedi 25	Sophro rando	AUDREHEM
	Samedi 25	Faites du land'Aart	ESQUERDES
	Mardi 28	Ski Roue	ELNES
Vendredi 31	Course d'orientation	SETQUES	

AOUT	Dimanche 2	Gyropode	OUVE WIRQUIN
	Mardi 4	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mercredi 5	Rando Ferme	ALQUINES
	Vendredi 7	Sortie Kayak	Wavrans/Lumbres/Esquerdes
	Mardi 11	Course d'orientation	QUELMES
	Mardi 11	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mercredi 12	Ski Roues	QUERCAMPS
	Vendredi 14	Trail Fit	ESQUERDES
	Lundi 17	Sortie Running	COULOMBY
	Mardi 18	Mardi Synthé	LUMBRES
	Jeudi 20	Course d'orientation	ELNES
	Vendredi 21	Sortie VTT	ESCOEUILLES
	Vendredi 21	Marché Semi nocturne	NIELLES LES BLEQUIN
	Dimanche 23	Ski Roues	SENINGHEM
	Lundi 24	Sortie Running	ESQUERDES
	Mardi 25	Mardi Synthé	LUMBRES
	Mardi 25	Ciné Plein Air	ACQUIN WEST
	Vendredi 28	VTT Orientation	ESQUERDES

SE PT	Dimanche 6	Sortie Trotti trail	QUERCAMPS
	Dimanche 6	Coaching Marche Nordique	SENINGHEM
	Samedi 12	Atelier KIRIGAMI	ALQUINES
	Dimanche 13	Sophro Rando	QUELMES
	Samedi 19	Sortie VTT	ACQUIN WEST
	Dimanche 20	Françoise des Jeux	COULOMBY
	Dimanche 27	Ladies Rose Trail	SENINGHEM

OCTOBRE	Vendredi 2	Cabaret années 50	LUMBRES
	Vendredi 9	Théâtre	LUMBRES
	Mercredi 21	Rando Ferme Brame	ALQUINES
	Vendredi 30	Spectacle Sherlock Holmes	CLETY

NOVEMBRE	Dimanche 8	Spectacle	QUERCAMPS
	Samedi 14	St Patrick	ESQUERDES
	Vendredi 20	Spectacle	SETQUES
	Dimanche 29	Conte Langue de Chat	BONNINGUES LES ARDRES



COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - JANVIER 2020

Présents : Tous les Conseillers Municipaux..

Secrétaire de la séance : -Mme Charline FRAMMERY

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 05 Décembre 2019. Mr le Maire ouvre la séance et ajoute **quelques remarques sur les différents points** abordés ce jour-là :

a) Le **Tableau Numérique Interactif a été installé à l'école le 15 Janvier 2020.** Une formation des enseignants sera assurée par le conseiller pédagogique de l'Education Nationale. La liaison, « Fibre Optique » entre la Mairie et l'école a également été réalisée.

b) Les deux dossiers de subventions pour la rénovation de **la voirie communale en 2020 (DETR et FARDA)** ont été reconnus **complets** par les services instructeurs.

c) L'Arbre de Noël, la distribution des colis aux aînés et la cérémonie des vœux ont donné **entière satisfaction.**

2) L'ordre du jour de la séance est relu :

a) Nouvelle convention de passage en terrain privé de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales :

Mr le Maire donne lecture du nouveau projet de convention. Les conditions de libération des lieux, les frais de dossier (acte devant notaire), les contraintes liées à l'exploitation forestière ont été supprimés. Une copie du document a été adressée au Conseil Départemental pour avis. Il faut savoir si ce passage est du domaine communal ou départemental. La réponse n'est pas encore connue à ce jour.

Après délibération, **si la compétence est communale**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise Mr le Maire à signer le document.**

b) Projet RIFSEEP :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une délibération est nécessaire pour mettre en place ce nouveau régime indemnitaire qui concerne éventuellement tous les employés communaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte la mise en place du RIFSEEP.**

c) Bilan des Travaux réalisés en 2019 et situation financière au 30 Janvier 2020 :

Mr le Maire présente à l'Assemblée les différents travaux réalisés en 2019 avec le coût de chaque opération ainsi que les subventions et principales recettes perçues. **La trésorerie à ce jour s'élève à 171 513.26€.**

- Remarques :

1. -Le solde de la DETR (22150€) pour le plateau /parking, la subvention de l'agence nationale du sport (13 008€ pour le city stade) seront versés prochainement.

2. - Le don de Mr LOUIS n'est toujours pas perçu (83 817.34 €) à cause de lenteurs administratives ;

3. - Le crédit-relais en accord avec la banque sera remboursé en 2 fois : -50 000€ en Juillet et -50 000€ en Septembre ;

4. -Le FCTVA prévu pour 2020 s'élève à 29 100€.



d) Projet « 1 000 Cafés »

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien téléphonique avec l'une des responsables du groupe S O S, l'ère entreprise sociale européenne qui gère le projet. Il s'agirait d'un achat ou d'une location du local commercial. Une mise aux normes est effectuée si nécessaire. Le ou les gérants reçoivent une formation et un appui à la gestion d'entreprise. Ils sont accompagnés dans les relations avec les institutions. Un salaire minimum leur est garanti. Une mutualisation des achats serait faite.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **de proposer le local commercial en location si la candidature de SENINGHEM est retenue.**

e) Tarif et règlement pour les cavurnes

Mr le Maire informe que suite au décès de Mr Adrien COUTEL, la famille a souhaité la mise en place d'une cavurne au cimetière. Il s'agit donc de fixer le tarif et la durée de ce **nouveau type de concession d'une surface de 1m2.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, détermine les tarifs suivants : **-30€ pour 50 ans et 60€ à perpétuité.**

f) Questions diverses

1. Une réunion a été organisée ce samedi 25 Janvier avec la commission « voirie » et les agriculteurs de Watterdal au sujet des dos d'ânes mis en place. Après débat, considérant que ces ralentisseurs sont difficiles à franchir par les ensembles agricoles mais que la sécurité doit **absolument être assurée au regard des vitesses excessives constatées**, il est proposé **d'en adoucir les rampants sur une longueur de 1.40m.** Le troisième dos d'âne prévu à l'entrée du hameau pourrait être remplacé par **des bandes rugueuses.**

2. Des problèmes d'écoulement des eaux pluviales ont été constatés dans l'ancien chemin des chasses marées désaffecté mais toujours propriété de la commune. **Un nettoyage et curage sera donc à réaliser.**

3. Mr le Maire rappelle que la mise en conformité de la **Défense Incendie** doit se poursuivre. Il faudra donc trouver absolument **deux emplacements pour des citernes souples** : -rue Hamet et à -Watterdal (secteur Chemin des Bleds). Par ailleurs, **deux poteaux de 100 mm** devront être posés : -rue des Creuses et -Impasse de La Madeleine.

4. Mr le Maire donne **quelques chiffres sur la commune fournis par ITHEA Conseil ;**

-évolution annuelle moyenne de la population : -+ 2.5% ; -49 habitants au km2 ; -30% de -18 ans ; -8% de plus de 75 ans ; -83% de propriétaires ; -26 % d'ouvriers, -9 foyers au RSA, -revenu moyen des foyers fiscaux : 22 871 € ; -dette par habitant : -416 € contre 466 € au niveau du département ; -part des subventions dans les ressources d'investissements : -59 % ...

Le Maire, C TELLIER.



COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - MARS 2020

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance : -Mr Philippe DUVAL.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 30 Janvier 2020, Mr le Maire ouvre la séance et donne à l'assemblée **quelques informations complémentaires sur les différents points** abordés ce jour-là :

- a) Les rampants des ralentisseurs réalisés sur la rue des Grands Bois seront rectifiés dans les prochaines semaines. Une réparation de voirie sur le Chemin des Bleds sera également effectuée.
- b) Dans le cadre du projet «1000 Cafés» une visite par l'un des responsables de l'opération est programmée ce Mercredi 11 Mars.

2) L'ordre du jour de la séance est relu :

a) Permanences pour le bureau des Elections Municipales : Trois personnes par créneau de deux heures de 8h à 18 h sont désignées pour assurer le fonctionnement du bureau de vote.

b) Organisation du Temps scolaire : Mr Le Maire donne lecture du courrier de l'Académie de Lille au sujet de l'organisation du Temps scolaire arrêtée pour la rentrée 2017 pour une durée de trois ans au maximum. Il convient donc de faire une nouvelle proposition de la semaine scolaire. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide en accord avec le Conseil d'école** de reconduire l'organisation en place, à savoir **une semaine scolaire répartie sur 4 jours de 6 heures. Les horaires resteront inchangés.**

c) Compte de Gestion exercice 2019 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal les données du Compte de Gestion 2019 établi par Mme La Comptable de la Trésorerie de LUMBRES. **Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à 177 409.13€.** (7 544.61€ en Investissement et 169 864.52€ en Fonctionnement)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de Gestion de l'exercice 2019. Le Compte Administratif 2019 sera présenté en Avril au nouveau conseil municipal.

d) Financement du service « Autorisation des droits du sol de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres » : Mr le Maire présente à l'assemblée la proposition de financement du service à compter du 1^{er} Janvier 2020. Le coût annuel est estimé à 130 000 €. **La participation demandée comprend une part fixe (2€ par habitant) et une part variable selon le type et le nombre d'autorisations d'urbanisme. Pour SENINGHEM, le coût s'élève donc en 2020 à : - 2 724€.** Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte le financement proposé pour le service ADS de la CCPL**

e) Questions diverses :

- 1. La convention de passage en terrain privé** de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales a été vue par les services du Conseil Départemental. Quelques points ont été rectifiés et la compétence est communale. **Cette dernière a donc été établie avec les personnes concernées.**
- 2. Un diagnostic « Sécurité » des points d'arrêt pour les cars a été réalisé par les services de la région Hauts de France.** Quelques travaux sur la matérialisation horizontale sont à effectuer.
- 3. La commune participera à l'Opération « Hauts de France propres »** ce samedi 7 Mars 2020.
- 4. Un compteur électrique** sera posé pour le bâtiment « Bistrot/Relais Multi-services ». Le devis s'élève à 1200€.

Le Maire, C TELLIER.



Installation du Conseil Municipal 25 Mai 2020

DEPARTEMENT DU PAS- DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENINGHEM**

COMMUNE DE SENINGHEM

L'an deux mille vingt, le 25 mai, le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Tellier Christian, Maire, en suite de convocation en date du 18 mai 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Mme Laura OLIVIER a été nommée secrétaire.

Etaient présents :-Tous les Conseillers municipaux élus au 1^{er} tour le Dimanche 15 Mars 2020



Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Christian TELLIER qui a déclaré les membres du conseil municipal : AVART PH. BECLIN F. COILLIOT A. DUVAL P. EVRARD JM. GUILBERT JM. HANON Y. LARDEUR S. LECLERCQ C. LELEU I. MILLAMON JC. MORVILLE C. OLIVIER L. SOURDEVAL G. TELLIER C. installés dans leur fonction.

Madame Laura OLIVIER est élue secrétaire.

Madame Claudine MORVILLE, la plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Madame Gaëlle SOURDEVAL et Yohann HANON ont été désignés comme assesseurs.

Après appel de candidature et vote à bulletin secret, au premier tour de scrutin, Monsieur **Christian TELLIER** a été élu maire (14 voix pour et 1 bulletin blanc)



Désignation du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Monsieur Christian TELLIER, élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Le président a indiqué que la commune peut disposer de **quatre adjoints au Maire** au maximum. Elle doit disposer d'un adjoint au maire au minimum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du premier adjoint

Après appel de candidature et vote à bulletin secret, au premier tour de scrutin, **Madame Claudine MORVILLE** a été élue 1^{er} adjoint (14 voix pour et 1 bulletin blanc)

Election du deuxième adjoint

Après appel de candidature et vote à bulletin secret, au premier tour de scrutin, **Monsieur Paul-Henri AVART** a été élu 2^e adjoint (avec 7 voix, Monsieur JM Guilbert a obtenu 5 voix, et 3 bulletins blancs).

Suite à l'élection du maire et des adjoints, le Conseil Municipal décide de fixer à 3 le nombre des conseillers délégués. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il portera par arrêté, dès ce 25 mai 2020, délégations à Monsieur Jean-Claude MILLAMON, Monsieur Jean-Marie GUILBERT, à Monsieur Joseph-Marie EVRARD.

DELEGATIONS AUX ELUS PAR MONSIEUR LE MAIRE :

- **Claudine MORVILLE, 1ère adjointe :**
- affaires scolaires et périscolaires - centre de loisirs - action sociale - vie locale et culturelle - état civil
- **Paul-Henri AVART, 2^{ème} adjoint :**
- finances et budget - urbanisme - travaux - voirie - gestion du personnel
- **Jean-Claude MILLAMON, conseiller délégué :** - espaces verts – sports - associations
- **Jean-Marie GUILBERT, conseiller délégué :** - vie des hameaux - défense incendie - syndicat des eaux
- **Joseph-Marie EVRARD, conseiller délégué :** - environnement – mobilité - sécurité

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire à bulletin secret les délégués des différentes commissions.

➤ **Communauté de communes :**

Après appel de candidature, et vote à bulletin secret, **Christian TELLIER** (titulaire) et **Claudine MORVILLE** (suppléant) ont été désignés délégués.

➤ **Syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (SIDEALF)**

Après appel de candidature, et vote à bulletin secret, Jean-Marie GUILBERT a été désigné délégué titulaire par quatorze suffrages exprimés. Philippe DUVAL a été désigné délégué suppléant par 14 suffrages exprimés.



Après délibéré, l'assemblée décide de créer huit commissions communales :

1. Affaires Scolaires et périscolaires, Action Sociale, Vie locale et culturelle :

Claudine MORVILLE (1ère Adjointe) + 4 membres (RPI, Centre de Loisirs, garderie, Arbre de Noël, Repas et colis des Aînés, CCAS,...)

Mmes OLIVIER Laura, COILLIOT Amélie, SOURDEVAL Gaëlle et Mr DUVAL Philippe.

2. Finances, Bâtiments et gestion du Personnel :

Paul-Henri AVART (2ème Adjoint) + 4 membres : (-réparation du Budget, -étude des Investissements à réaliser, -étude des demandes de subventions et participations, -taux des taxes, travaux bâtiments, agents communaux,.....) :

Mme LARDEUR Sylviane, et Mrs BECLIN Freddy, LECLERCQ Christophe et MILLAMON Jean-Claude.

3. Sports, Associations, espaces verts :

Jean Claude MILLAMON, conseiller délégué + 4 Membres :

Mmes COILLIOT Amélie, LARDEUR Sylviane, et Mrs HANON Yohann et LECLERCQ Christophe.

4. Défense Incendie, Syndicat des Eaux, Vie des Hameaux :

Jean-Marie GUILBERT, conseiller délégué+ 4 membres : Mme SOURDEVAL Gaëlle, et Mrs BECLIN Freddy, EVRARD Joseph-Marie, et HANON Yohann.

5. Environnement, espaces naturels, Mobilité, Sécurité :

Joseph-Marie EVRARD, conseiller délégué + 4 membres : Mmes LELEU Isabelle, OLIVIER Laura, et Mrs DUVAL Philippe et GUILBERT Jean-Marie.

6. Appel d'Offres (3 titulaires et 3 suppléants)

-étude des devis et choix des entreprises lors de gros travaux ou d'achats importants

- **Titulaires** : Mmes LELEU Isabelle, LARDEUR Sylviane, et Mr LECLERCQ Christophe
- **Suppléants** : Mme Claudine MORVILLE Claudine, Mrs BECLIN Freddy, et EVRARD Joseph-Marie

7. Commission Communale d'Action Sociale (4 membres) :

-Vote du budget du CCAS, -repas et Colis des Aînés, -Secours en argent,

Mmes LELEU Isabelle, OLIVIER Laura, SOURDEVAL Gaëlle, et Mr GUILBERT Jean-Marie

8. Communication et Information : (3 membres) -site Internet, bulletin municipal, avis :

-Mmes LELEU Isabelle, LARDEUR Sylviane et Mr DUVAL Philippe.

Délégués au Conseil d'Ecole du RPI (3 représentants : le Maire+ 2) :

-Mmes Laura Olivier Laura et MORVILLE Claudine,- Mr Christian TELLIER

Correspondants :

- a) **Défense et sécurité routière** : -Mr EVRARD Joseph-Marie
- b) **Parc Naturel « Caps et Marais d'Opale »** : -Mrs LECLERCQ Christophe L et EVRARD Joseph-Marie.
- d) **Fédération Dptle Energie(FDE)** : -Mrs BECLIN Freddy et DUVAL Philippe.



COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - 11 JUIN 2020

-Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

-Secrétaire de la séance : -Mme Gaëlle SOURDEVAL

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 25 MAI 2020 procédant à l'installation des Conseillers Municipaux, à l'élection du Maire et des Adjoints, à la désignation des Conseillers municipaux délégués, des membres des Commissions et des délégués aux divers organismes, Mr le Maire ouvre la séance.

2) Ordre du jour de la séance :

a) Approbation du Compte Administratif 2019 :

Mr le Maire présente au conseil Municipal, **les dépenses et recettes effectivement réalisées en 2019**.et données par le compte de gestion approuvé le 5 Mars 2020.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 447 083.61€ et les recettes à 616 948.13€. En section d'Investissement, les dépenses sont de 331 072.19€ et les recettes de 338 616.80€. Les travaux du plateau sécurisé et parking ont coûté : 161 473.20€ ; le terrain multi sports : 78 796.75€. Un prêt /relais de 100 000€ avait été contracté.

Le résultat de clôture, identique à celui du compte de gestion est de : + **177 409.13€**. A savoir : 7 544.61 € en Investissement et 169 864.52 € en Fonctionnement ; les restes à réaliser sont de 12 260€.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le Compte Administratif 2019 et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : -4 715.39€ en recette d'Investissement et – 165 149.13€ en excédent reporté.

b) Budget Primitif 2020 :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le budget 2020 qui s'équilibre **en recettes et dépenses à : - 737 132€ en Fonctionnement et- 312 710€ en Investissement.**

§. En dépenses d'investissement, il est prévu principalement :

1. Le remboursement du prêt/relais : -100 000€
2. Une rénovation de voirie (Val du bois, bas de la rue des creuses, impasse rue des Tilleuls, allée piétonne) : -55 000€
3. L'Acquisition de matériel divers : -6 100 €
4. L'Achat de terrains (pour la Défense Incendie) : -7 000€
5. Des Travaux sur bâtiments : -65 000€
6. Des Opérations d'Ordre : -40 000€ (dont 30 000€ pour le local commercial et le local de stockage rue du stade et 10 000€ pour la remise en état du chemin de la Vallée du Parc)

§. En recettes d'investissement :

1. le virement de la section de Fonctionnement est de : - 223 510.13€
2. Les subventions sont de : - 51 552.75€
3. les dotations,excédent et FCTVA sont de : - 37 647.12€



§. En dépenses de Fonctionnement :

1. Les charges à caractère général (achats, services, maintenance, frais divers,...) : -160 649.87€
2. Les charges de Personnel, cotisations : - 250 477€
3. Les subventions, le CCAS, les Indemnités : - 60 450€
4. Les Intérêts sur les prêts : -10 110€
5. Le reversement à la CCPL : -15 500€
6. Le virement à l'Investissement : - 223 510.13€

§. En recettes de Fonctionnement :

1. Produits des services : -16 149.87€
2. Impôts et taxes : - 227 000€
3. Dotations et participations : - 199 333€
4. Locations : -2 000€
5. Don de Mr LOUIS : - 85 500€
6. Excédent 2019 : -165 149.13€

Après délibération, le Budget 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

c) Subventions :

Après délibération, il est décidé d'attribuer au **CCAS : -3 850€** pour équilibrer son propre budget. Le montant de toutes les autres subventions est inchangé par rapport à 2019.

d) Vote des Taxes d'Imposition :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide de ne pas modifier les taux de 2019**, à savoir - **Taxe Habitation : 12% ; Taxe foncière non bâti : 42.59% et Taxe foncière bâti : 16.50%.**

e) Investissements 2020 :

Mr le Maire informe l'assemblée que des devis ont été demandés aux entreprises DUCROCQ TP, COLAS et EIFFAGE pour les travaux de voirie. Un quantitatif sera réalisé par Mr C LECLERCQ.

La somme de 65 000€ attribuée aux bâtiments est **une réserve pour d'éventuels travaux sur l'église et les Chapelles** (souhait de Mr LOUIS suite à son don).

L'achat d'une **grosse débrousaieuse** est envisagé. Mr le Maire contactera diverses sociétés afin d'obtenir des propositions de prix.

f) Gérance du local commercial avec « 1 000 Cafés » :

Mr le Maire donne quelques informations sur l'évolution du dossier. Les gérants retenus par la structure seront connus très prochainement. Une réunion de présentation avec la population sera programmée début Juillet.

e) Questions diverses :

1. L'organisation ou non d'un Centre de Loisirs en Juillet est évoqué. Après débat, il est décidé de réaliser un sondage auprès des parents afin de connaître le nombre d'enfants de 3 à 11 ans qui y participeraient. Par ailleurs, le protocole sanitaire y serait strictement appliqué.

2. Le maintien des festivités de la Ducasse les 25/26/27 Juillet est aussi débattu. Le Comité des Fêtes n'organisera pas la brocante du Dimanche. La randonnée pédestre du samedi soir pourrait éventuellement se dérouler avec des départs différés. Mr Le Maire contactera la société en charge du Feu d'Artifice qui semble également compromis. Une décision finale interviendra après réception des consignes du gouvernement sur l'étape 3 du déconfinement.

3. Mr le Maire donne les dernières informations reçues concernant le pylône pour la téléphonie mobile. Début Juillet, on connaîtra l'Opérateur qui prendra en charge son installation. Celle-ci peut durer entre 12 et 24 mois. Dans l'idéal et pour plus de rapidité, il faudrait trouver un terrain viabilisé. **Toute proposition est la bienvenue !**



COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - 25 JUIN 2020

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance : -Mme Amélie COILLIOT.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 11 Juin 2020, Mr le Maire ouvre la séance.

2) L'ordre du jour est abordé :

a) Présentation des futurs gérants du bistrot/relais multiservices :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal, Mme Aurélie DENIS et Mr Grégory BEN, les futurs gérants du commerce, retenus par « 1 000 Cafés ». Il leur donne la parole. Ces derniers exposent leur projet, leurs idées de développement, leurs horaires d'ouverture, les services à mettre en place, leur démarche auprès des habitants. Une **réunion avec la population** est d'ailleurs programmée **le Vendredi 17 JUILLET à 18h30**. L'ouverture est espérée pour fin Août.

b) Travaux « Dépendance » :

Mr le Maire présente l'avancement des travaux de rénovation de la dépendance voisine du commerce. **Une cloison y sera posée** à la demande des futurs gérants de façon à pouvoir stocker les colis à réceptionner.

c) Rénovation de la voirie :

Mr le Maire porte connaissance à l'assemblée des différents devis reçus pour la rénovation de la voirie, à savoir : rue du Val du Bois, rue des Creuses, impasse de la rue des Tilleuls et allée piétonne. Ces derniers ont été étudiés par la commission « Travaux et Appel d'offres ». Il a été remarqué que ceux-ci sont difficilement comparables car les surfaces données et les solutions présentées sont différentes d'une entreprise à l'autre. Mr C Leclercq propose de rédiger un descriptif précis avec les quantitatifs ; celui-ci sera adressé aux trois entreprises consultées de façon à pouvoir réaliser un véritable comparatif.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition. Une réponse rapide est souhaitée pour un début de travaux au plus tard en Septembre.

d) Organisation du Centre de Loisirs :

Mr le Maire donne les résultats du sondage réalisé auprès des parents sur un possible Centre de Loisirs Multi -sites du 6 au 24 Juillet 2020.

A Nielles les Bléquin, vingt réponses positives ont été reçues et seize à Seninghem. La municipalité de Nielles a délibéré favorablement pour cette organisation.

Après rappel par Mr Le Maire des conditions de mise en place de ce centre de loisirs dans le **contexte COVID-19, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'organisation du Centre de Loisirs du Lundi 6 au Vendredi 24 Juillet. La participation des familles sera revue à la baisse si le coût final de ce service est moindre.**

f) Ducasse des 25/26 JUILLET 2020 :

Devant la **complexité des protocoles à mettre en place**, Les différentes associations du village ne peuvent pas proposer les animations habituelles : brocante, concours de pétanque, repas,

Mr le Maire estime que le tir du Feu d'Artifice est aussi très difficile à maintenir.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité mais avec regret, décide de ne pas organiser la Fête communale fin Juillet 2020.

g) Questions diverses :

1. La **distribution des Prix** aux élèves se fera le **Jeudi 2 Juillet à 10h à l'école.**
2. Le **contrat de travail de Mme Marilène DENEUVILLE** comme aide aux enseignants de l'école maternelle **est reconduit** dans les mêmes conditions pour une durée de 12 mois.
3. Le fonctionnement de la **garderie** est évoqué par Mr Le Maire. Trop d'enfants y sont accueillis dans des locaux désormais trop petits. Par ailleurs, la CAF qui finance en partie ce service, exige désormais du **personnel qualifié et en nombre suffisant**. Après débat, il est décidé **de maintenir cette garderie sans l'aide de la CAF mais en limitant les inscriptions à 20 enfants maximum**
4. Mr le Maire informe l'assemblée que l'**architecte** contacté pour établir le permis de construire du local de rangement rue du stade, demande une **indemnité de 1500€.**
5. Suite aux élections municipales et après contrôle du receveur municipal, les indemnités du maire, des adjoints et des trois conseillers délégués sont à revoir. Après débat, il est décidé **de fixer les taux suivants : 34.7% de l'indice brut 1027 pour le maire, 7.5% pour les deux adjoints et 4% pour les trois conseillers délégués** ; répartition conforme à l'enveloppe de 61.7% décidée lors de l'installation du Conseil Municipal.

Le Maire, C TELLIER.

TRAVAUX 2020

Avril 2020 - Préparation des Masques pour les Habitants !

Dans le cadre de l'épidémie de covid19, la Municipalité de SENINGHEM a commandé des masques à destination de la population.





Mai 2020 - Préparation des Masques pour les Habitants !

Nouvelle distribution de masques en papier en provenance de la Région Hauts de France, prochainement les masques en tissu arriveront aussi!



Reprise du Travail pour les Employés Communaux après le confinement



Merci aux bénévoles pour l'embellissement du centre du village





Débroussaillage de Printemps de la Boucle Trail sur les coteaux du village



Mise en place d'une table de pique-nique sur le parcours de la boucle trail. Joli point de vue sur la vallée. Accès à pied par la rue du bois.





Tarifs de Location de la "Salle d'Activités"

Pour effectuer une réservation, veuillez contacter la Mairie de Seninghem  09.67.22.63.81

La location de la salle d'Activités ne sera effective qu'à compter du dépôt en mairie des deux cautions demandées (300€ + 100€) et de l'attestation d'assurance. Pour une annulation de dernière minute, le motif doit être justifié !

"Durant toute la période scolaire, les locations de la salle d'Activités débutent le Vendredi à 14h mais pour ceux qui le souhaitent et seulement pendant les vacances, il est possible d'obtenir les clés le matin dès 9h."

La location de la salle est gratuite pour toutes les associations du village. Pour les associations extérieures au village la location est payante (*tarif des particuliers des autres communes*).

TARIFS de LOCATION		
	Habitants de SENINGHEM	Autres communes
- Enterrements	- gratuit	- 90 € (matériel +1 employé)
- Réunions diverses (<i>sans repas</i>)	- 110 € + EDF + Caution	- 110 € + EDF + Caution
GRANDE SALLE (salle complète : 240m²)		
	Habitants de SENINGHEM	Autres communes
- Vin d'honneur (<i>sans repas</i>) (vendredi 14h au lundi 9h)	- 220 € + EDF + Caution	- 280 € + EDF + Caution
- Week-end complet (<i>avec repas</i>) (vendredi 14h au lundi 9h)	- 280 € + EDF + Caution	- 390 € + EDF + Caution
MOYENNE SALLE (partie intermédiaire : 180m²)		
	Habitants de SENINGHEM	Autres communes
- Week-end complet (<i>avec repas</i>) (vendredi 14h au lundi 9h)	- 230€ + EDF + Caution	- 330€ + EDF + Caution
PETITE SALLE (partie cantine - 50 pers : 60 m²)		
	Habitants de SENINGHEM	Autres communes
- Week-end complet (<i>avec repas</i>) (vendredi 14h au lundi 9h)	- 150 € + EDF + Caution	- 200 € + EDF + Caution
- Soirée ou journée (<i>avec repas</i>) (en semaine uniquement - du lundi au jeudi de 16h à 9h)	- 90 € + EDF + Caution	- 90 € + EDF + Caution

- Remise des clés le vendredi à 14h.
- Une caution de 300 € sera réclamée lors de la signature du contrat.
- Le contrôle de la location se fera impérativement **le lundi à 9h**. La présence des locataires est **obligatoire**.
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile est à fournir.



PRESSE : L'estaminet de Seninghem repart de plus belle pour la fin août

L'estaminet, propriété de la commune, vient de trouver de nouveaux locataires avec en support le dispositif national 1 000 cafés. Le projet était présenté jeudi soir au conseil municipal pour une ouverture fin août.



L'histoire

En mai 2015, la commune déclare vouloir acquérir la dernière licence du village ; la vente est conclue en juin 2016 et le conseil municipal valide la transformation des dépendances de la mairie en estaminet, avec un investissement de 60 400 €, entre le rachat de la licence et le matériel, dont 40 000 € de travaux réalisés en régie.

En décembre 2017, l'estaminet ouvre mais l'aventure prend fin deux ans plus tard. Peu de temps auparavant, sachant que le bail ne serait pas reconduit, le conseil municipal décide de candidater au projet 1 000 cafés. Un dispositif national porté par le groupe SOS visant à revitaliser les communes rurales. 1 000 cafés vont être repris ou ouverts dans 1 000 communes de moins de 3 500 habitants. En mars dernier, Seninghem est retenu.

Quel projet ?

Le conseil municipal va conserver la licence et les bâtiments, qui seront loués. L'initiative 1 000 cafés repose sur trois grands principes : créer un espace de convivialité proposant un café et une gamme de services de proximité ; créer un projet au plus près de chaque territoire ; accompagner le café dans la création et la gestion au quotidien. Début mars, un questionnaire avait été distribué dans chaque boîte aux lettres afin de recueillir les attentes de la population. La moitié des administrés ont donné suite. Outre le café et la petite restauration, l'épicerie et le relais colis ont été les plus sollicités. Autant de services qui seront donc assurés par l'estaminet ainsi qu'un dépôt de pain. Une programmation culturelle sera également assurée ainsi que l'organisation de débats citoyens. La gestion sera assurée par un binôme recruté localement. Il proposera un café, une restauration légère, une épicerie, un dépôt de pain et un relais colis.

Le recrutement

Trois binômes ont candidaté ainsi qu'un individuel. Grégory Ben, 25 ans, originaire de la commune et Aurélie Denis, 29 ans, originaire de Tatinghem, ont été retenus. Ils pourront s'appuyer sur les compétences de la structure 1 000 cafés. Le temps de faire quelques travaux, de former les gérants et de procéder aux formalités administratives, l'estaminet devrait ouvrir pour la fin août. Avant la mi-juillet, si les conditions le permettent, une réunion de présentation du projet à la population devrait se tenir.

« Gregory et Aurélie réalisent du porte à porte afin de se présenter et de faire un point sur vos souhaits pour le café du village. Un petit sondage sera à compléter pour connaître vos envies. En cas d'absence, ils laisseront le sondage dans la boîte aux lettres, celui-ci sera à retourner par mail à gregory.ben@hotmail.fr ou en boîte aux lettres en mairie. Merci pour votre contribution. »



La Vie du Village Avant, Pendant et Après le Confinement !

JANVIER 2020 : CEREMONIE des VCEUX



FEVRIER 2020 : REPAS du CLUB de l'AMITIE



FEVRIER 2020 : PREPARATION du TRAIL EVASION et PRESENTATION des ASSOCIATIONS



MARS 2020 : HAUTS de FRANCE PROPRES !



MARS 2020 : Reco du Trail Evasion Organisé par Off Course Lille et Trail Evasion Seninghem



8 MAI 2020 : CEREMONIE COMMEMORATIVE



Mr Le Maire, en compagnie du porte-drapeau et des Adjoints, a déposé une gerbe du souvenir au pied du monument aux Morts. Le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont perdu la vie pour notre patrie est ainsi rempli, dans le respect des mesures de protection.



JUILLET 2020 : REMISE des PRIX - Dans cette période particulière de crise sanitaire, Mr Le Maire, les deux Adjointes et quelques conseillers municipaux se sont rendus ce Jeudi 2 JUILLET à l'école Maternelle de SENINGHEM pour remettre les livres de prix aux élèves présents dans les 3 classes. Deux immenses dessins avaient été réalisés par les enfants pour remercier la municipalité!

